

## L'Agriculture Biologique vous intéresse, la Chambre d'Agriculture du Gers met en oeuvre des moyens pour vous aider à mûrir votre pré-projet, votre projet d'installation, de conversion partielle ou totale de votre ferme

- Accueil, échange, discussion, première visite, décryptage du pré-projet

- Conseil personnalisé avec diagnostic, prévisionnel économique, dossier administratif, visite de l'exploitation : le contenu est défini au départ et modulable selon les cas.

- Aide et conseil à l'élaboration des dossiers d'aides aux équipements (PVE et Conseil Régional)

- Accompagnement bio des

jeunes agriculteurs dans le cadre du PIDIL

- Accompagnement des éleveurs bio avec la Maison de l'Élevage

- Audit de ferme bio en situation de réorientation, de réflexion, d'évaluation, de développement.

- Démonstrations techniques tout au long de l'année

- **Accompagnement lors des démarches administratives : dossier PAC et projet de conversion.**